

Aide à l'expérimentation 2022

RAMDAM, UN CENTRE D'ART¹ a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. Quelque soit leur domaine de recherche, l'accueil d'artistes en résidence est au coeur de son projet.

Parallèlement à son action d'accueil en résidence d'artistes de toutes disciplines, RAMDAM, UN CENTRE D'ART soutient, par un autre dispositif d'aide, chaque année depuis 2016, spécifiquement 1 à 3 artistes chorégraphiques ou circassiens installés en Auvergne Rhône-Alpes. Ces Aides sont rendues possibles grâce à l'accompagnement de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes (Aide à la résidence).

Modalités :

- un accueil en résidence possible dans le lieu (pour une période pouvant aller jusqu'à 3 semaines maximum)
- un soutien financier à déterminer selon le nombre de projets retenus et se situant autour de 5 000 €

L'année dernière RAMDAM, UN CENTRE D'ART a décidé d'orienter ses choix vers des projets décloisonnant les disciplines concernées - Danse et Cirque. L'appel a été formulé pour qu'il s'adresse : à des compagnies chorégraphiques ou de cirque, installées en Auvergne Rhône Alpes, ayant un projet de recherche ou de production réunissant des interprètes non issus du cirque ou de la danse, et à des compagnies venant d'autres disciplines, installées en Auvergne Rhône Alpes, ayant un projet de recherche ou de création réunissant des danseurs ou circassiens.

Aujourd'hui, RAMDAM, UN CENTRE D'ART re-formule cet appel à projet tout en maintenant l'intention de favoriser les projets décloisonnant les pratiques artistiques. Cette orientation a été choisie parce qu'il apparaît que dans la création contemporaine, certains artistes débordant des cadres de leur champ affilié peinent parfois à être considérés si leurs projets ne s'inscrivent pas clairement dans les catégories déterminées communément par les institutions de tutelles, voire la critique.

Pour l'année 2022, RAMDAM, UN CENTRE D'ART ouvre sa sélection :

- aux équipes chorégraphiques, circassiennes, ou classées dans d'autres champs artistiques, domiciliées en Auvergne Rhône Alpes,
- dont le projet de recherche/création/répertoire, s'affranchit des cadres usuels de leur discipline, soit par la mixité des équipes constituées, des écritures convoquées, soit par la mise en jeu de dispositifs extrapolant, entre autres, le temps et l'espace habituels de représentation ou de recherche.

¹ Impulsé, défini et activé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne sur l'engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet - Ulises Alvarez, Alexandre Benneteau, Laure Delavier, Laura Frigato, Florence Girardon, David Mambouch, Maguy Marin, Pierre Pontvianne, Pierre Treille, Emilie Tournaire - . et par 2 salariés, Sally Poulin, coordinatrice et François Gauriaud, responsable technique.

Modalités :

Nous vous demandons d'explicitier dans le document de candidature ci-joint, en quoi votre démarche artistique s'inscrit dans les attendus et pré-requis cités ci-dessus.

Une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

Mode de validation des projets proposés :

En premier lieu, si le projet correspond à l'un ou l'autre de ces préalables, merci de faire parvenir votre demande conformément au document "Demande d'Aide à l'Expérimentation" ci-joint.

Ce document devra être transmis en format PDF au plus tard le 7 mars 2021 par mail à : contact@ramdamcda.org, avec en objet : Aide à l'Expérimentation 2022.

Pour cet appel à projet, les 60 premiers dossiers reçus par ordre d'arrivée seront retenus pour être étudiés.

- Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.
- Deuxième étape : entretien avec les artistes pré-sélectionnés en compagnie de 3 membres du conseil de projet.
- Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillies par 8 des membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART qui auront en charge le choix des artistes.